

Qu'est-ce que le chant de l'Eglise proprement dit ? quelle en est l'origine ? quelle en est la nature, quel en est le caractère ? y a-t-il nécessité pour les ecclésiastiques et maîtres de chapelle de l'étudier, de le connaître ? à quelles causes doit-on attribuer la décadence du chant liturgique ? que penser des travaux de restauration faits jusqu'à ce jour ? Telles sont les questions auxquelles nous allons répondre d'abord, c'est-à-dire auxquelles nous allons faire répondre ceux qui ont science et autorité pour parler en cette matière.

L'Eglise chanta dès son berceau : *de hymnis etiam canendis et salvatoris et apostolorum habemus exemplum : nam et ipse Dominus hymnum dixisse perhibetur.* (IV concile de Tolède). Nous avons en outre les témoignages de St. Paul 1. cor. XIV, 15, — Ep. V, 19, Colos. III, 16, de saint Denis l'aréopagiste, de Philon l'historien, de Pline-le-Jeune, de Tertullien et d'une foule d'autres écrivains. Elle chanta d'abord au milieu des persécutions et dans les catacombes ; c'est là qu'il faut remonter pour expliquer et comprendre le caractère de mélancolie douce répandue, encore de nos jours, dans un grand nombre de ses chants. Les persécutions cessèrent et, à l'avènement de Constantin, l'art chrétien put se développer avec plus de liberté. On vit aussitôt plusieurs papes parmi lesquels saint Damase, saint Léon, Gélase, Symmaque, Jean, Boniface, et saint Sylvestre s'occuper de régler la question du chant tant ce point de la liturgie avait déjà acquis d'importance. Dès l'an 364 un concile d'Asie, celui de Laodicé, mit en force plusieurs règlements qui de l'Orient passèrent en Occident. Mais ces mesures étant, de leur nature, partielles et plus ou moins locales, ne purent empêcher en l'absence de système musical fixe, qu'il ne régnât une sorte de confusion dans le chant ecclésiastique. Vers l'an 374 saint Ambroise archevêque de Milan fonda un système musical qui devait servir de bases à la confection des mélodies saintes ; il composa d'après ces règles un grand nombre de chants, qu'il enseignait lui-même au peuple assemblé dans sa cathédrale. Disons-le en passant, les mélodies ambrosiennes durent être bien suaves, bien pénétrantes puisqu'elles provoquèrent de si fortes émotions dans le cœur du jeune Augustin. Parlant des chants qu'il avait entendu à la cathédrale de Milan, voici en quels termes saint Augustin s'exprime dans ses confessions : " Seigneur, combien de fois j'ai pleuré à vos hymnes et à vos cantiques vivement émus par la voix mystérieuse de votre Eglise ! ces voix pénétraient dans mon oreille, et votre vérité parlait à mon cœur, et le sentiment de la piété s'échauffait à cette parole et mes larmes coulaient et j'aimais ces larmes. " Jamais le chant sacré, uni à l'éloquence de la chair, ne prépara une plus belle conversion.

Mais le système musical de saint Ambroise ne pouvait avoir d'effet que dans son diocèse ; la confusion ne continua pas moins de régner dans la plupart des églises ; chaque église avait plus ou moins son chant et chaque compositeur rédigeait ses mélodies d'après des règles qu'il se dictait lui-même ; il n'existait encore